

FICHE SUR LE PLAN D'ECONOMIES ALLEMAND

Le plan d'économie annoncé par l'Allemagne début juin décrit un effort structurel de 81 milliards d'euros sur 4 ans, dont 51 milliards sur les années 2013 et 2014.

Les réductions de dépenses, à hauteur de 53 milliards concernent majoritairement les prestations sociales (30 milliards) dans une logique d'incitation à l'emploi (réduction d'aides aux chômeurs de longue durée, d'allocation parentales), et les dépenses de l'Etat (13 milliards), avec un effort spécifique sur la Défense (4 milliards). Les retraites sont préservées ainsi que les dépenses de recherche et d'éducation.

Les gains attendus en recettes s'élèvent à 28,2 milliards et proviennent uniquement de nouvelles taxes mettant à contribution les entreprises. Les hausses d'impôts, en particulier celles touchant les ménages et les entreprises de personnes, ont été écartées.

⇒ Le contexte allemand

Le plan d'économies annoncé par le gouvernement allemand le 7 juin 2010 succède à deux plans de relance, qui ont contribué à éloigner d'avantage l'Allemagne de la trajectoire du pacte de stabilité :

- premier plan de relance en novembre 2008, de 31 milliards d'euros ;
- second plan de relance en janvier 2009 pour un montant global de 50 milliards d'euros, comprenant des baisses d'impôts pour 18 milliards d'euros, un pacte pour l'investissement de 17 à 18 milliards d'euros, une prime exceptionnelle de 100 euros par enfant et une réduction du taux de cotisation pour l'assurance maladie de 0,6 point à 14,9%.

Globalement les dépenses du gouvernement allemand ont augmenté de 25,6% entre 2005 et 2010 ; les dépenses sociales absorbent la moitié du budget en 2010 contre 27% en 1990 ; les dépenses de santé ont augmenté de 350% en cinq ans. La dette publique allemande a augmenté de 25,6% entre 2005 et 2010.

La nouvelle règle constitutionnelle sur la dette, adoptée en 2009, impose à l'État fédéral et aux Länder de réduire leur déficit structurel de dix milliards d'euros par an, pour le faire passer de 70 milliards d'euros en 2010, à 10 milliards en 2016 et ramener ainsi le déficit structurel à 0,35 % du produit intérieur brut - avec une dérogation jusqu'en 2019 pour quelques Länder.

Quelques éléments de comparaison France - Allemagne :

	Allemagne	France
Population 2009 en millions d'habitants	82,002	64,350
Croissance PIB 2009	-5%	-2,6%
PIB 2009 (milliards d'euros)	2273	1902
Taux d'endettement 2009	73,2%	77,6%
Deficit en % du PIB	3% en 2009 / 5% en 2010	7,5% en 2009 / 8,2% en 2010
Note de la dette (Fitch)	AAA	AAA
Taux de chômage 2009 (définition BIT)	7,5%	9,5%
Hausse annuelle moyenne du coût du travail (1985 - 2011) (source CAS)	1%	1,7%
Part dans les exportations mondiales 2009 (OCDE)	8,9%	4%
Taux de croissance annuel moyen de la consommation des ménages 1999-2009 (OCDE)	0,6%	2,9%

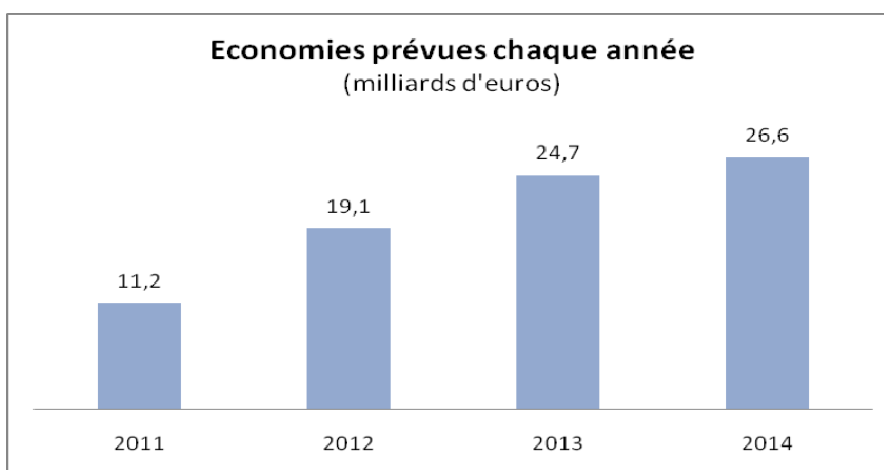
Taux de croissance annuel moyen du pouvoir d'achat 1999 - 2009 (calculs Commission)	0,9%	1,7%
Nombre d'enfants par femme 2009 (OCDE)	1,38	2
Taux d'activité des femmes 2009 (OCDE)	66,9%	63,8%
Croissance du PIB 1999 - 2009 (OCDE)	0,9%	1,7%

⇒ Les grandes orientations

Le plan prévoit un effort structurel de 81 milliards d'euros sur 4 ans, à un rythme progressif : une réduction modérée en 2011 avec 11,2 milliards d'euros soit 0,4% du PIB, puis une accélération avec des économies de 19,1 milliards en 2012, 24,7 milliards en 2013 et 26,8 milliards en 2014.

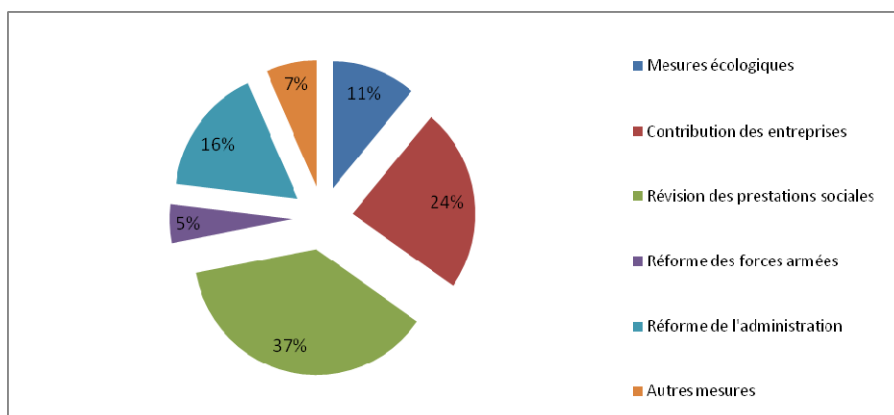
Sur 2011, l'effort annoncé correspond à l'effort initialement prévu pour cette même année dans le programme de stabilité.

Au-delà de 2014, le plan prévoit une économie de 5,6 milliards sur 2015 et 2016, les mesures concrètes restant toutefois à définir.



Les hausses d'impôts, et en particulier celles touchant les ménages et sociétés de personnes, « créatrices d'emplois et de croissance » (TVA, impôt de solidarité) ont été écartées. Les dérogations à la TVA - essentiellement le taux réduit à 7% - doivent cependant être examinées par une commission.

L'effort porte essentiellement sur les **prestations sociales** (30,3 milliards d'économies sur 2011 - 2014), la **réforme de l'administration fédérale** (forces armées et réductions forfaitaires, soit 17,4 milliards). Enfin, les **recettes sont augmentées par des mesures fiscales touchant les entreprises** (19,2 milliards et 9 milliards de taxes écologiques).



Certaines dépenses ont été préservées :

- le gouvernement prévoit d'investir 12 milliards supplémentaires sur la législature dans l'éducation et la recherche ; les Länder sont encouragés à investir à hauteur de 10% de leurs dépenses dans ces secteurs.
- Les pensions des 20 millions de retraités ne seront pas touchées.
- Les transports et la construction échappent également en partie au plan de rigueur.
- En 2011 une contribution ponctuelle de l'Etat fédéral au système d'assurance maladie est maintenue, à hauteur de 2 milliards.

⇒ Les mesures

Les économies sur les dépenses sociales représentent près de la moitié de l'effort. De manière générale, elles visent à renforcer les incitations à l'emploi :

- le supplément d'aide à la transition versé aux chômeurs de longue durée après 1 an de chômage est supprimé (200 Millions d'euros annuels).
- l'agence pour l'emploi doit trouver 1,5 à 3 milliards d'économies par an : pour ce faire elle bénéficiera d'une plus grande autonomie de gestion ; les prestations automatiques des bénéficiaires de l'allocation chômage de longue durée deviendront discrétionnaires, ce qui permettra à l'agence de les affecter de façon plus ciblée, en tenant compte des efforts de réinsertion sur le marché du travail.
- les bénéficiaires de l'allocation chômage de longue durée verront leur cotisation retraite supprimée (1,8 milliards d'euros par an).
- au-delà des réductions de dépenses à proprement parler, le gouvernement estime qu'une amélioration de l'efficacité des dispositifs et la démographie généreront une économie globale de l'ordre de 1,5 milliards en 2013 et 3 milliards en 2014.
- le salaire parental est supprimé pour les chômeurs de longue durée (400 millions annuels).
- le montant maximal du salaire parental (1800 euros) n'est pas remis en cause, mais le montant passe de 67 à 65% du salaire net.
- l'allocation chauffage accordée en 2009 lors de la crise de l'énergie est supprimée.

Les dépenses fédérales devront être réduites de 4 milliards par an de manière globale, à moyen terme. Les effectifs seront réduits de plus de 10 000 emplois d'ici 2014 (sur 129 000 fonctionnaires et 149 000 employés au total) ; la prime de Noel sera supprimée, ce qui équivaut à une réduction de salaire de 2,5%.

Une réforme d'ampleur des forces armées, est envisagée : une commission doit étudier la possibilité de réduire les effectifs de 40 000 militaires de carrière et engagé (sur un total de 250 000), pour une économie de près de 2 milliards à partir de 2013 ; Des économies sur les dépenses de fonctionnement sont attendues pour le ministère de la Défense dès 2011, à hauteur de 600 millions, puis 1,1 milliard en 2012. Les impacts de la réduction du service militaire (passé de 9 à 6 mois) sur le service civil et en particulier les services sociaux devront être étudiés par le ministère des affaires sociales.

Enfin les travaux de rénovation du château de Berlin, d'un montant de 552 000 euros, et initialement prévus en 2011 seront reportés à 2014.

Enfin, les entreprises sont mises à contribution pour augmenter les recettes à hauteur de 5,5 milliards en 2011 et 7,8 milliards en 2014 :

- Deux nouvelles taxes écologiques sont créées,
 - l'une sur les combustibles nucléaires, demandée aux fournisseurs d'énergie nucléaire Eon, RWE, Vattenfall et EnBW en compensation de l'extension de la durée de vie des installations nucléaires, pourrait également dégager 2,3 milliards d'euros d'économies annuelles ;
 - l'autre sur les vols au départ de l'Allemagne devrait rapporter 1 milliard d'euros annuel.
- Les dérogations à l'écotaxe actuelle seront supprimées pour un gain de 1 à 1,5 euros annuels

- Le secteur bancaire devra contribuer au financement de la crise financière, à hauteur de 2 milliards annuels à compter de 2012 ;
- La société Deutsche Bahn devra verser un dividende estimé à 500 millions par an dès 2011 ;
- Un privilège permettant à l'Etat d'être prioritaire lors des procédures de liquidations devrait apporter 500 millions de recettes supplémentaires par an.
- Enfin aucune subvention supplémentaire ne devrait être attribuée durant cette législature, les subventions existantes ne seront pas non plus augmentées sur cette même période.

Le projet de loi de finances ne devrait être formellement adopté qu'en août : les décisions du conseil des ministres devront être approuvées par le Bundestag et le Bundesrat - ce qui n'est pas acquis dans la situation politique actuelle.

Une commission doit également faire des propositions pour stabiliser les finances des communes en particulier, particulièrement sous tension.

⇒ Réactions des marchés

A l'annonce du plan, certains acteurs ont craint que le plan d'austérité de la première économie d'Europe ne freine la reprise mondiale : en réaction à l'annonce du plan, le CAC 40 a chuté de 1,21% à 3.414 points, le DAX a perdu 0,57% à 5.904 points et le Footsie 1,11% à 5.069 points.

Le DAX a finalement mieux résisté que d'autres indices. Globalement le marché a surtout réagi aux annonces globales d'austérité en Europe, s'inquiétant de la macroéconomie mais aussi du manque de coordination et du nouveau risque dans les pays d'Europe centrale.

Les obligations allemandes ont gagné du terrain, entraînant un affaiblissement des rendements à deux ans, de trois points de base à 0,45%, et à 10 ans, de quatre points de base à 2,53%.

De manière générale, les réactions initiales à l'annonce du plan allemand pourraient confirmer une observation de l'OCDE : les marchés se font plus exigeants et attendent désormais, aux côtés des mesures d'assainissement des finances publiques, des signes tangibles de mesures structurelles en faveur de la croissance.

⇒ **Tableau détaillé des mesures**

	En milliards d'euros			
	2011	2012	2013	2014
Suppression de subventions et ajustement Ecologique				
Suppression des dérogations à l'écotaxe	1,0	1,5	1,5	1,5
Taxe aérienne au départ de l'Allemagne <i>(marché des émissions de CO2 à partir de 2013)</i>	1	1	1	1
Total mesures écologiques	2	2	2,5	2,5
Contribution des entreprises				
Compensation fiscale de l'économie nucléaire (taxe sur les combustibles nucléaires)	2,3	2,3	2,3	2,3
Dividendes de Deutsche Bahn	0,5	0,5	0,5	0,5
Contribution du secteur bancaire au coût de la crise financière		2	2	2
Réintroduction du privilège fiscal lors des procédures de liquidation <i>(priorité de l'Etat en cas de faillite)</i>	0,5	0,5	0,5	0,5
Total contribution des entreprises	3,3	5,3	5,3	5,3
Révision des prestations sociales				
Gains sur dépenses obligatoires devenant discrétionnaires :				
- Etat Fédéral	0,5	0,5	0,5	0,5
- Agence pour l'emploi	1,5	2,5	3	3
Suppression de l'allocation supplémentaire pour le chômage de longue durée (>1 an)	0,2	0,2	0,2	0,2
Suppression de la cotisation de l'Etat à l'assurance retraite des chômeurs de longue durée	1,8	1,8	1,8	1,8
Suppression des versements à la caisse d'assurance vieillesse pour des coûts liés à la réunification précédemment pris en charge par le BUND	0,3	0,3	0,2	0,2
Gains d'efficacité des agences de placement et effets de l'évolution démographique sur le marché du travail			1,5	3
Total marché du travail	4,3	6,3	8,7	10,2
Revue des conditions d'octroi du salaire parental <i>(plus d'accès pour les chômeurs de longue durée)</i>	0,4	0,4	0,4	0,4
Révision de la base de calcul du salaire parental <i>(65% au lieu de 67% du salaire net pour un revenu supérieur à 1240 euros)</i>	0,2	0,2	0,2	0,2
Total allocations familiales	0,6	0,6	0,6	0,6
Allocation logement <i>(suppression de l'allocation spécifique chauffage/énergie introduite en 2009)</i>	0,1	0,1	0,1	0,1
Subvention fiscale supplémentaire au	-2,00			

systeme d'assurance maladie				
Total prestations sociales	3,0	7,0	9,4	10,9
Réforme des forces armées				
<i>Réforme des forces armées (dont réduction du nombre de soldats de métiers de 250 000 à 40 000 hommes)</i>			1,0	3,0
Economies de l'administration				
Réduction des dépenses fongibles (fournitures, personnel ...)	0,3	0,3	0,3	0,3
<i>Réduction des dépenses non fongibles</i>	<i>1,0</i>	<i>2,0</i>	<i>2,5</i>	<i>2,5</i>
<i>Complément dépenses non fongibles Ministère des transports et de l'urbanisme</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>0,27</i>	<i>0,34</i>
Réduction des dépenses non fongibles (ensemble) ?	1,2	2,2	2,8	2,8
<i>dont ministère de la Défense</i>	<i>0,6</i>	<i>1,1</i>	<i>1,3</i>	<i>1,3</i>
Optimisation des dépenses administratives (réductions des rémunérations / réductions de poste)	0,8	0,8	0,8	0,8
Total administration	2,3	3,3	3,9	3,9
Autres mesures				
Report des travaux du château de Berlin à 2014	0,1	0,1	0,2	0,3
Economies sur les intérêts de la dette nette ?	0,5	1,0	1,5	2,0
Total autres mesures	0,6	1,1	1,7	2,0
Total des gains				
	11,2	19,1	23,7	27,6
Cible du mécanisme de « frein à la dette » imposé par la règle budgétaire après l'exercice 2010	11,1	17,1	25,7	32,4
Enveloppe globale 2014-2015 - restant à préciser				5,6
Ecart (+déficit / - excédent)	-0,1	-2,0	2,0	-0,8